

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Décision du 6 novembre 2018 portant nomination d'un membre
du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai, notamment son article 4, 3°,

Décide:

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai, en qualité de représentant de l'Etat, à compter du 10 novembre 2018:

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur et du ministre chargé de la recherche:

M. Pacaud (Pierre), chargé de mission mobilité et villes durables à la direction générale de la recherche et de l'innovation, en remplacement de M. Duval (Paul-Patrick).

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai est chargé de l'exécution de la présente décision qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 6 novembre 2018.

Le ministre de l'économie, des finances,
Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
LUC ROUSSEAU